



Ville et campagne...
AU NATUREL

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables concernés de la Municipalité de Lac-Etchemin, comté de Bellechasse.

Avis vous est par les présentes donné, par la soussignée, directrice des services administratifs et financiers et assistante-greffière de la Municipalité de Lac-Etchemin, comté de Bellechasse, que lors de la séance ordinaire tenue le mardi 3 mai 2022, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 210-2022

"SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS"

Que tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la municipalité au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin, et ce pendant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Que ledit règlement numéro 210-2022 entrera en vigueur conformément à la Loi

Donné à Lac-Etchemin, ce 6^e jour de mai 2022.

**La directrice des services administratifs et financiers
et assistante-greffière,**

Carole Provençal